

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit janvier à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mmes Sylvie ASSELIN, Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mmes Catherine COQUELIN, Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECUIR, MM. Yann LECUYER, Franck LEGIGAN, Sébastien LEMONNIER, Sébastien LEMONNIER, Mme Martine LEPAGE, MM. Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Annick ALIX FAUDEMER qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Pierrick DELACOTTE, M. Serge LEMONNIER, M. Gilles MALICOT, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR

Absents :

Secrétaire de séance : M. Cyril PANIEL

Date de convocation : 21 janvier 2021

Date d'affichage : 4 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 2

Votants : 25

Délib. n°2021-007 : DETR 2021 - dossiers de subvention

La commune propose de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour trois opérations d'investissement à réaliser en 2021 :

- Nouvelle campagne de rénovation de l'éclairage public du bourg de Condé-sur-Vire
- Réfection de la toiture de l'école élémentaire de Condé-sur-Vire
- Création d'un parking supplémentaire en face de l'école et de l'église de Mesnil-Raoult

1) Nouvelle campagne de rénovation de l'éclairage public du bourg de Condé-sur-Vire

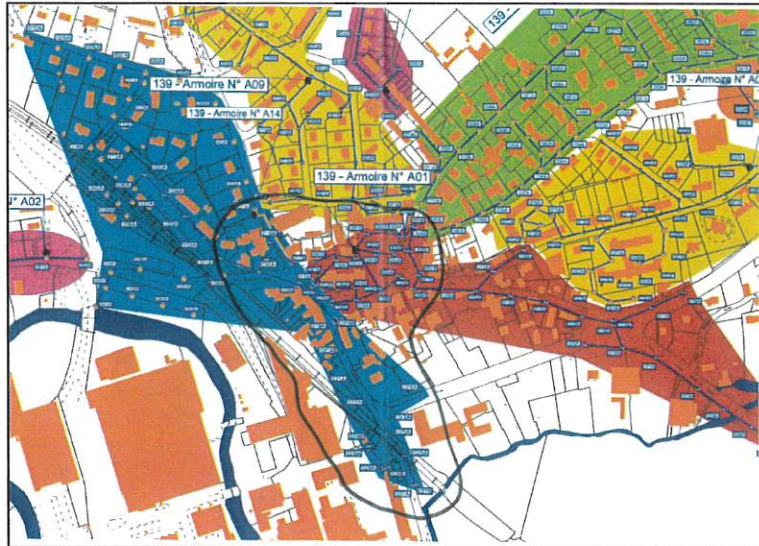
Après deux opérations de rénovation en 2017 (86 points lumineux) et en 2019 (75 points), la commune relance un nouveau programme de remplacement des « ballons fluo » (lampes à mercure interdites à la mise sur le marché depuis 2015) ainsi que les éclairages vétustes de type lampe à « soudure haute pression » (SHP) de fortes puissances, représentant 75 points lumineux localisés dans le centre-bourg de Condé-sur-Vire.

Prévue pour 2021, les travaux prévoient le remplacement de ces sources lumineuses par des systèmes d'éclairage utilisant la **technologie LED** équipés de système de **commande à distance** permettant l'obtention de luminaires connectés. Cette prise en main à distance permet d'anticiper les besoins de la ville de demain en équipant la commune d'un réseau électrique intelligent (« smart grid »).

Particulièrement adaptée à une utilisation sur des longues plages horaires, le système LED est désormais décliné dans des modèles adaptés aux différents besoins : éclairage routier, éclairage urbain, éclairage de confort etc. Il est attendu une économie de l'ordre de **30% des consommations à l'échelle du parc rénové, soit une économie nette de 12% sur la facture d'énergie globale** à l'issue des travaux.

Outre l'objectif de performance énergétique et de gestion contribuant à limiter la pollution visuelle. En effet, durant la période estivale (de mi-juin à mi-septembre), l'éclairage restera éteint la nuit à l'exception de créneaux horaires qui seront définis en concertation avec l'usine d'Elvir (1^{er} employeur de la ville) pour sécuriser le cheminement à pied des salariés travaillant en 3 x 8.

En outre, le projet porté par la commune comprend le remplacement des 25 horloges astronomiques équipant le parc de la commune. Ces horloges, devenues obsolètes, permettent de commander, en fonction des heures de lever et coucher du soleil, l'éclairage public. Leur remplacement par un modèle plus performant contribuera à optimiser le fonctionnement de l'éclairage et de réduire d'une manière globale les consommations.



Calendrier prévisionnel de l'opération :

- commencement d'exécution : septembre 2021
- réception des travaux : octobre 2021

Coût total de l'opération : 48 000 € HT

- 1) remplacement des lanternes existantes : 37 920 €
- 2) remplacement des horloges astronomiques : 10 080 €

Ces travaux entrent dans le cadre des opérations pouvant bénéficier d'une subvention à hauteur de 30 % de leur montant HT (subvention plafonnée à 40 000 €) au titre de la DETR 2021.

2) Réfection de la toiture de l'école élémentaire de Condé-sur-Vire

L'école élémentaire de la commune historique de Condé-sur-Vire compte 8 classes + 1 classe ULIS, représentant au total près de 200 élèves.

Le bâtiment qui l'accueille est caractéristique des constructions de l'après-guerre. La charpente ainsi que la couverture, constituée de tuiles mécaniques, présente des signes de faiblesse (affaissement d'une panne intermédiaire côté rue), et quelques désordres au niveau des souches de cheminée, des noues et d'une lucarne, à l'origine d'infiltrations récurrentes, notamment dans la cuisine du restaurant scolaire.

Une réflexion sera prochainement lancée sur le devenir du bâtiment : est-il opportun de le conserver sachant que d'importants travaux de rénovation énergétique seront nécessaires, ou de construire un nouveau groupe scolaire regroupant, en un même lieu, les deux écoles maternelle et

élémentaire ? En attendant les résultats de cette étude qui nécessite d'études AMO, la commune souhaite assurer provisoirement la pérennité des travaux de gros entretien sur la toiture et la charpente.

Nature des travaux :

- Redressement de la charpente avec pose d'une panne intermédiaire sur la partie toiture côté rue
- Démontage des cheminées (au nombre de 10) à l'exception de celle de la chaudière principale qui fera l'objet d'un bardage en tuiles afin d'assurer son étanchéité
- Suppression de 4 tabatières et d'une lucarne, responsables d'une partie des infiltrations
- Remplacement de 2 noues zinc et devant la lucarne principale côté cour
- Démoussage de la toiture côté cour de l'école (1 026 m²)



Calendrier prévisionnel de l'opération :

- commencement d'exécution : avril 2021
- réception des travaux : avril 2021

Coût total de l'opération : 22 049,84 € HT

Ces travaux entrent dans le cadre des opérations pouvant bénéficier d'une subvention à hauteur de 30 % de leur montant HT (subvention plafonnée à 100 000 €) au titre de la DETR 2021.

3) Création d'un parking supplémentaire en face de l'école et de l'église de Mesnil-Raoul

Dans le bourg de la commune historique de Mesnil-Raoul, existe un espace gravillonné supportant une table de pique-nique entourée de plates-bandes. Depuis longtemps, ce lieu n'est plus fréquenté par les habitants, ni par les touristes de passage. Les rassemblements se situent plutôt à l'intérieur du bourg, à côté du boulo-drome.

Du fait de sa proximité avec l'école et l'église, situées juste en face, de l'autre côté de la route, cette emprise désaffectée d'environ m² présente une localisation adéquate pour accueillir un parking supplémentaire de 4 places, qui servirait lors des flux d'arrivée et de sortie de l'école et à l'occasion des inhumations.

Nature des travaux :

- Décapage de la terre végétale et enlèvement du revêtement existant
- Terrassement pour encoffrement de voirie
- Fourniture et mise en œuvre d'un géotextile
- Fourniture et mise en œuvre d'une structure de chaussée sur 50 cm de profondeur
- Fourniture et pose de bordures P1
- Fourniture et mise en œuvre d'un enrobé BB 0/6 noir
- Enrochement pour aménagement de glacis
- Fourniture et pose de pavés drainants sur l'emprise des places de stationnement



Calendrier prévisionnel de l'opération :

- commencement d'exécution : mai 2021
- réception des travaux : mai 2021

Coût total de l'opération : 17 707,50 € HT

Ces travaux entrent dans le cadre des opérations pouvant bénéficier d'une subvention à hauteur de 20 % de leur montant HT (subvention plafonnée à 100 000 €) au titre de la DETR 2021.

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Adopter le programme de la nouvelle campagne de rénovation de l'éclairage public du bourg de Condé-sur-Vire au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous :

Dépenses	€ HT	Recettes	€
Travaux	48 000	DETR 2021 (30 %)	14 400
		Autofinancement	33 600
TOTAL	48 000	TOTAL	48 000

- Adopter le programme de la réfection de la toiture de l'école élémentaire de Condé-sur-Vire au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous :

Dépenses	€ HT	Recettes	€
Travaux	22 049,84	DETR 2021 (30 %)	6 614,95
		Autofinancement	15 434,89
TOTAL	22 049,84	TOTAL	22 049,84

- Adopter le programme de la création d'un parking supplémentaire en face de l'école et de l'église de Mesnil-Raoult au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous :

Dépenses	€ HT	Recettes	€
Travaux	17 707,50	DETR 2021 (20 %)	3 541,50
		Autofinancement	14 166,00
TOTAL	17 707,50	TOTAL	17 707,50

- Solliciter l'attribution d'une subvention de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), programmation 2021, pour les opérations considérées.

Pour : 25	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

